

BULLETIN BIMESTRIEL

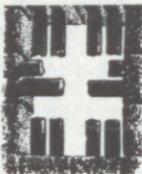
DE L'A.D.I.R.



# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS-7 - 551 34 14

## SE SOUVENIR



Lorsque dans les camps, en Allemagne, mouraient à nos côtés nos camarades, nous pouvions discerner sur leurs pauvres visages de moribondes un message nous confiant, si nous avions la chance de rentrer en France, une triple mission : témoigner devant les peuples libres du drame de l'oppression nazie, relater à leur entourage quelle avait été leur mort, se rappeler qui elles étaient.

Aujourd'hui, après trente-deux ans, ce devoir demeure impérieux.

Ce sont ces mêmes visages qui nous accompagnent lorsque nous marchons derrière nos drapeaux, lorsque nous nous recueillons devant une flamme ou un monument, ou lorsque la France témoigne sa reconnaissance à la Résistance et à ses victimes en nous honorant d'une décoration, puisque c'est aussi en leur nom que nous la recevons.

Mais si, déjà, le souvenir des voix de nos mortes a disparu de nos mémoires, leurs visages s'estompent dans le passé et sont menacés de l'oubli. Seuls les noms que nous aimons à évoquer dans nos réunions subsistent encore, et cependant...

Chaque année, les survivantes se font plus rares et le jour viendra où elles aussi auront disparu. Consciente de ce fait, notre association, avec la participation de chacune d'entre nous, se propose de constituer un « Fichier du Souvenir » contenant les noms de celles qui, là-bas, dans les camps, ont tout donné pour la France.

Ce fichier, infiniment sacré à nos yeux, sera aussi un instrument de grande valeur pour les historiens futurs désireux d'écrire l'épopée dramatique qui fut la nôtre.

Nous sommes revenues ; nous devons nous souvenir.

Ainsi donnerons-nous raison à la pensée indienne que « seuls ne sont véritablement morts que ceux qui n'existent plus dans la mémoire des vivants ».

S. HUGOUNENQ.

## IN MEMORIAM

### Madame Christian Lazard

Mes chères camarades,

N'y a-t-il pas des coïncidences mystérieuses au cours des événements ? La nouvelle de la mort de Mme Christian Lazard nous est parvenue au moment où se préparait le prochain Voix et Visages sous le signe du Souvenir.

J'ai eu le privilège de connaître Mme Christian Lazard au moment de la fondation par elle du Réseau du Souvenir et de lui présenter le Pasteur Charles Westphal à une réunion préparatoire aux célébrations du Souvenir dans les églises des trois confessions : israélite, catholique et protestante.

Le Grand Rabbin de France, Jacob Kaplan, le Révérend Père Riquet et le Pasteur Charles Westphal appuyèrent à l'unanimité le choix du dernier dimanche d'avril pour que soit lu le Psalme commun aux trois confessions — le « De Profundis » — et récité le « Notre Père », dans chacune de leurs paroisses respectives, en souvenir des martyrs de la Déportation.

Le mot de grandeur vient aussitôt à l'esprit en évoquant celui de Mme Chris-

tian Lazard ; oui, elle était une grande dame dans toute l'acception du terme : tact, goût, générosité, fidélité, don total d'elle-même, intelligence et culture étaient siennes.

Tous ces dons elle les a mis au service de son œuvre, de ses œuvres — mais aussi à celui de tous ceux qui faisaient appel à elle. Elle a aimé l'A.D.I.R.

Elle vous aimait, mes camarades. Beaucoup d'entre vous se souviennent du comptoir d'« Antiquaire » à nos ventes à la Sorbonne, où elle avait mis tant d'objets précieux et personnels.

Peut-être son exemple nous incitera à continuer fidèlement nos In Memoriam dans Voix et Visages... Ce sont vos témoignages qui sont indispensables avant que ne s'éteignent les souvenirs...

Voici celui de Germaine Aylé sur notre grande amie de l'A.D.I.R. Qui mieux qu'elle pouvait le faire, elle qui a été depuis la Libération son amie et collaboratrice et qui porte si douloureusement, avec les siens, sa disparition ?

J.-R. DELMAS.

En 1950, sur les judicieux conseils de Julien Cain et l'initiative de M. Henri Michel, secrétaire général, fut créée, au sein de la commission de l'Histoire de la Guerre, une sous-commission d'Histoire de la Déportation. Celle-ci réalisa l'ouvrage *Tragédie de la Déportation* en 1952, constitué des témoignages des rescapés des camps nazis, et obtint le vote d'une loi, promulguée le 14 avril 1954, instituant une journée commémorative annuelle de la Déportation le dernier dimanche d'avril.

Mme Christian Lazard organisa dans ce même esprit des manifestations artistiques à Paris, Reims, Auxerre, la production du film *Nuit et Brouillard*, le concert de Darius Milhaud au Palais de Chaillot, où le maître dirigea lui-même la *Cantate à l'honneur de nos morts*, enfin, la réalisation à Paris, au chevet de Notre-Dame, d'un monument au Déporté inconnu et aux 200 000 martyrs des camps nazis. Il fut inauguré le 12 avril 1962 par le général de Gaulle, qui avait lui-même encouragé le projet dès 1956.

L'anatrice que nous pleurons aujourd'hui est celle qui a toujours été présente à toute souffrance et qui a levé avec ténacité les obstacles de tous ordres qu'elle trouvait sur son chemin.

GERMAINE AYLÉ.



40 P 4616.

# VIE DES SECTIONS

## SECTION DU VAR

Le 25 septembre dernier, M. André Bord, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, est venu tout spécialement d'Alsace à Sainte-Musse pour y présider une cérémonie à la mémoire du Père Chaillet.

On sait que le R.P. Chaillet, disparu il y a quatre ans, avait fondé le C.O.S.O.R. (Comité des Œuvres Sociales de la Résistance) et que sa dernière réalisation fut la maison de retraite et de repos de Sainte-Musse, à quelques kilomètres de Toulon, qui abrite une cinquantaine de pensionnaires, hommes et femmes, anciens résistants, déportés, internés ou ayants droit.

En présence de son président national actuel, M. Jean-Pierre Lévy — dont le dévouement et celui de ses collaborateurs permet au C.O.S.O.R. de continuer son œuvre — des autorités civiles, militaires et religieuses régionales, et des représentants de plusieurs associations, dont Charlotte Bachelet, la déléguée de l'A.D.I.R. (notre amie Olive, qui m'avait demandé de l'accompagner), M. André Bord, après avoir été saluer les pensionnaires âgés ou malades, a dévoilé la plaque de marbre très simple (« Le Père n'aurait pas accepté qu'elle ne le soit pas », devait dire M. Jean-Pierre Lévy, gravée en hommage au Père Chaillet).

Auparavant, nous avions écouté avec recueillement le président du C.O.S.O.R. nous parler de celui dont il fut le compagnon d'armes dans la lutte clandestine, l'ami et le successeur. Pour le R.P. Chaillet, comme pour d'autres résistants, la fin des hostilités n'a pas donné le signal du retour à des études, ou à une carrière, ou à une vie de famille. Le quart de siècle qui lui restait à vivre a été consacré aux survivants ou à ceux que, en disparaissant, ils avaient laissés derrière eux. Un exemple que nous ne devons pas oublier.

Un passage de son sermon, prononcé à Notre-Dame de Paris pour le XX<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, illustrera, mieux que je ne saurais le faire, son message de charité et de fidélité :

*C'est le triste privilège de la guerre de semer la mort et de laisser après elle de longues séquelles d'infirmités et de maladies. Parmi toutes les misères, il n'en est pas de plus dignes d'être recherchées et aidées. La fidélité du souvenir doit aussi se traduire dans la fidélité de l'entraide. Hier, c'étaient surtout des orphelins ; c'est toujours les invalides, les malades, les familles privées de leur soutien. Au-*

*jour-d'hui, parmi ces misères et parfois ces détresses qui méritent le plus d'être aidées, les plus poignantes sont celles de la solitude d'un âge avancé. Il faudrait enfin pouvoir procurer à celles et à ceux qui y aspirent la sécurité, les soins et la sérénité.*

ANNE-MARIE PARENT.

## SECTION PARISIENNE

Marguerite Billard, qui a dirigé la section parisienne pendant trente ans, a fait partie au conseil d'administration de l'A.D.I.R. de son intention d'abandonner, à son grand regret, ces fonctions qui sont pour elle source de trop de fatigue. C'est Cécile Troller, son adjointe depuis deux ans, qui a été désignée pour la remplacer. Si les Parisiennes sont peinées de la décision de Marguerite, elles se consolent à la pensée qu'elles la verront quand même souvent, le lundi, au foyer.

## SECTION SEINE-MARITIME

Mme Le Quellec, demeurant place de la Libération, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray, vient d'être nommée déléguée adjointe de Mme Cailliau-de Gaulle pour la Seine-Maritime.

## LA TORTURE DANS LE MONDE

### 1977, année du prisonnier d'opinion

*Au moment où l'on célébrait le 28<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme, Amnesty International a lancé un appel aux peuples du monde pour qu'ils manifestent leur volonté « de faire respecter les conventions internationales et d'arrêter la répression et la torture, quels que soient les régimes où elles ont lieu ».*

*Le rapport annuel de l'association signale des cas concrets de violation des droits de l'homme dans cent treize pays. La torture est pratiquée dans soixante pays. Enfin, le nombre des prisonniers politiques dans le monde dépasse le demi-million. Amnesty International a annoncé sa décision de proclamer 1977 « l'année du prisonnier d'opinion ».*

*Nous avions annoncé, dans le n° 153 de Voix et Visages, une information régulièrre sur les cas de torture dénoncés par Amnesty International. Nous la poursuivrons dans les prochains bulletins.*

## Les jeunes et nous

Dans notre dernier numéro, Jacqueline Fleury nous a parlé de sa visite à Mauthausen et à ses commandos, en compagnie de quatorze jeunes gens des Yvelines, et nous a rapporté quelques-unes de leurs impressions. Aujourd'hui, elle nous communique un remarquable travail présenté par deux autres de ses jeunes amis, Christine Righi et Claire Lebert, qui en ont dessiné elles-mêmes la couverture (reproduite ci-dessous). Elles n'ont nul besoin de nous dire qu'elles l'ont rédigé « de tout leur cœur » et encore moins de solliciter notre indulgence. Le sérieux, la précision et le ton de leur rapport sont éloquents. Elles racontent de façon vivante et intelligente leur découverte du magnifique pays qui servit paradoxalement de décor à tant de souffrances, ses montagnes, ses lacs, ses délicieux villages. Pour la compréhension du lecteur, des cartes, dont une en couleur et en relief, permettent de suivre leur itinéraire. Mais si elles ont admiré le paysage, elles



Dessin de la couverture

n'ont rien oublié de ce qu'elles ont appris en visitant Mauthausen, Gusen et Ebensee, et les excellentes photographies prises par elles achèveront de le fixer dans leur mémoire. La lecture de ce dossier et des poèmes pleins de sensibilité qui lui ajoutent une plainte humaine nous font regretter de n'avoir pas plus de place à lui consacrer dans notre petit bulletin. Ne le refermons pas cependant sans en tirer au passage ces Réflexions, révélations de l'esprit qui anime leur auteur et ses compagnons :

*Quand je suis entrée dans ce camp austère, cerné de barbelés\*, il m'a semblé entendre de cruels sanglots, venus des profondeurs d'une terre jadis déchirée par la guerre.*

*Je m'interdis d'oublier ce que mes yeux n'ont jamais vu.*

*Je m'interdis de vous oublier, vous, qui avez payé de votre vie le prix de notre liberté.*

*Je m'interdis d'oublier que la veulerie de millions d'êtres a permis l'anéantissement de millions d'humains.*

*Ne soyez pas indifférents, soyez vigilants, l'oubli ravivera chez certains humains le plus abominable des désirs, celui de la domination du monde.*

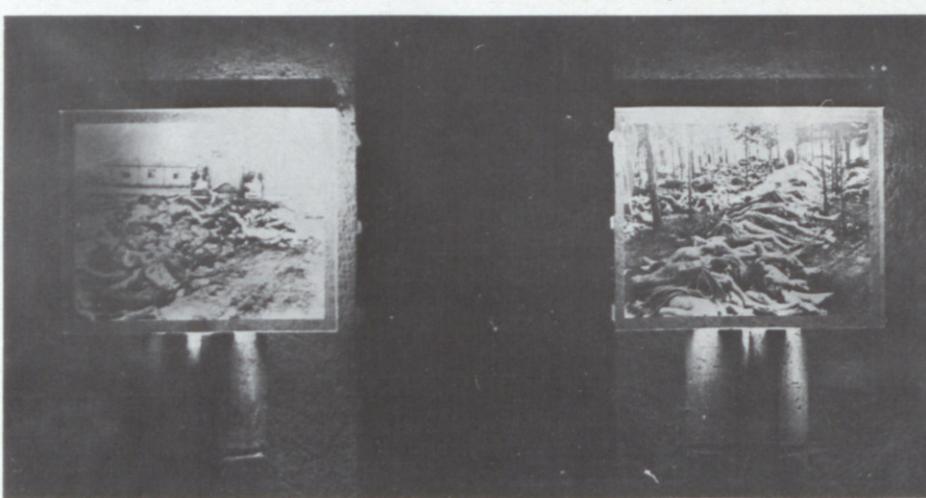
\* Le camp du Struthof.

## DECORATIONS

Notre camarade Emmy Weisheimer a été élevée au grade de commandeur dans l'ordre national du Mérite.

Ont été promues officiers de la Légion d'honneur nos camarades Solange Blanc de Vianney et Marthe Richert.

Ont été nommés chevaliers nos camarades Mathilde Brini, au titre de l'Université (titre civil), et Mme Soyfer.



Galerie supérieure de la Crypte que nous espérons visiter le 26 mars

# Mon expérience des maquis

*Le prochain concours de la Résistance aura pour sujet les maquis. Nous sommes heureuses de pouvoir contribuer à l'information des concurrents en publiant ce témoignage personnel d'un intérêt tout particulier.*

Nous avions organisé à Lyon et à Grenoble un Comité universitaire lyonnais-grenoblois de résistance contre les formes de déportation qu'étaient la « relève » et le S.T.O. Ce comité s'est rattaché d'abord à Combat, puis avec Combat aux Mouvements unis de la Résistance (M.U.R.). Dans le cadre du Service national-maquis des M.U.R., nous avons été chargés de la constitution du Service national des Ecoles de cadres-maquis, dit service Périclès.

Nous nous préoccupions, à l'époque, de détecter quelques emplacements particulièrement propices en vue du moment où un grand nombre d'étudiants, face à la menace croissante du S.T.O., auraient à prendre le maquis simultanément. La première région qui nous sembla possible fut près de Digne, un petit village : Barrême. La région était déserte, désolée même, quelques habitants dans quelques rares villages sur le parcours d'un petit tortillard comique et poussif, à fond de vallée, de grands plateaux secs, coupés de gorges, des chaînes caillouteuses, arides. Là furent accueillis les premiers éléments acheminés de Lyon. Un mois plus tard, « la Lavanderaie » était devenue un camp parfaitement organisé, soumis à une très stricte discipline.

Et « le Louvre » naissait en même temps. Pendant trois mois, juillet, août et septembre 1943, j'ai eu la charge du Centre d'accueil de cette Ecole de Cadres-Maquis à Théys, dans l'Isère (massif de Belledonne), petit village à la population sympathique, où nous passions depuis deux ans quelques vacances en famille. Le maire, sympathique lui aussi, pensait comme ses administrés... « comme il était dangereux de penser à cette terrible époque ». Il n'y eut aucune difficulté pour leur faire accepter ce dangereux voisinage. Les paysans mirent à notre disposition des granges en altitude, du ravitaillement autant qu'ils le pouvaient. Je dois dire que chaque semaine un très officiel camion de l'intendance militaire de Grenoble prenait « distraitemen » le chemin de la montagne, négligeant la caserne allemande qu'il devait ravitailler. Et la vie, là aussi, s'organisa. Notre petite maison, un peu retirée du village, devint le Centre d'accueil.

Mais il fallait arriver jusque là ! Et pour cela, nos voyageurs avaient besoin de cartes d'identité autres que les leurs. En juin 1943, il fallait que tous les réfractaires aient quitté la ville. Ce furent des départs groupés parfois, mais organisés. Nos maquisards partaient assez souvent habillés en scout, avec tout un matériel de camping scout : grosses marmites, gamelles, couvertures. Et la fausse carte d'identité indispensable pour le long voyage en chemin de fer.

Il fallait rajeunir ou vieillir le titulaire suivant son allure. C'était, pour tous ces garçons, je crois, un moment d'intense émotion que cet échange de personnalités. J'ai vu des yeux pleins de larmes : on regardait cette carte trop neuve, on la mettait sous le pied, on la frottait durement par terre. Seule la photo était vraie. Et le cœur battait durement au premier contrôle allemand dans le train. Mais la carte était bien faite et fut montrée plusieurs fois à des voyageurs de ce même

train qui avaient des « identités » de modèle ancien et qu'il aurait fallu échanger « pour une carte comme celle-là » disait l'Allemand mécontent au voyageur bien en règle pourtant !

Le Centre d'accueil voyait donc arriver chaque jour ou presque des maquisards. Parfois un groupe, parfois un ou deux garçons un peu perdus. Parfois des fils d'amis ou de connaissances à qui je lançais mon nom de guerre pour les empêcher de me saluer sous mon vrai nom. Pour les isolés, il y avait un mot de passe qui attendait une réponse. Il changeait chaque jour.

Le « Service Identité » était bien compliqué en maquis. Chaque garçon avait trois identités : « la vraie », que seule je devais connaître et oublier aussitôt pour ne la retrouver qu'en cas de détresse et pour la famille (arrestation, blessure) ; puis celle de la fausse carte d'identité, que le garçon gardait sur lui ; enfin, le nom de guerre, seul employé au maquis.

La session était de vingt jours : vingt jours de travail intensif (instruction, armement, combat), selon les méthodes directes et rapides qui avaient été mises au point. Instruction civique également en cours de session : la situation de la Résistance française, le sens de notre combat, ses buts immédiats et les problèmes d'avenir. Le groupe des stagiaires devenait vite un groupe très homogène, même s'il y avait eu des difficultés au début. Certains éléments arrivaient du maquis, d'autres des Chantiers de jeunesse directement et de milieux divers, élèves des grandes écoles nationales et un gros contingent de saint-cyriens.

Parallèlement à l'activité de l'Ecole se développait celle de « l'Equipe volante ». Le rôle d'une équipe volante était d'aller de maquis en maquis, se rendre compte sur place de leur organisation et de séjourner dans chacun le temps nécessaire pour en compléter l'instruction. Une équipe volante devait avoir des ressources multiples : il fallait beaucoup de tact appuyé sur beaucoup de compétence pour pouvoir s'introduire dans un maquis existant depuis des mois et aider efficacement son chef ou le conseiller au besoin sans blesser son amour-propre.

Il fallait que l'équipe volante fût capable de mener à bien l'instruction militaire, l'éducation physique, l'instruction civique, et comptait au moins un bon meneur de jeu capable de créer rapidement une ambiance. Il y en avait parfois besoin. Pendant l'hiver 1943-1944, le rôle de meneur de jeu pouvait être aussi important que celui d'instructeur militaire, m'ont confié des maquisards.

C'est dans la région de Barrême, pendant une intersession qu'arriva l'affaire la plus grave : en l'absence de « Prince » (un officier martiniquais), une dizaine de stagiaires, restés au camp en attendant leur affectation, furent capturés par surprise par une compagnie allemande. La façon dont ils s'en tirèrent vaut d'être rapportée.

Leur sort normal dans cette région, à cette époque, devait être l'exécution. Pour les libérer, « Prince », immédiatement alerté, monta une expédition qui échoua au dernier moment en raison d'un incident malencontreux. On les croyait perdus. Ils furent sauvés par les officiers allemands : ces derniers avaient trouvé, en fouillant l'emplacement du camp, les papiers d'instruction civique et notam-

ment une longue étude très objective sur l'organisation de la jeunesse allemande. S'étant renseignés, ils furent stupéfaits de la façon dont on pouvait travailler dans un maquis terroriste. Ils firent ce qu'ils purent pour que les prisonniers soient considérés comme des combattants et simplement déportés comme travailleurs. Deux, au moins, s'évadèrent au cours du voyage vers l'Allemagne.

« Le Louvre » n'eut qu'une grosse alerte, mais sans conséquence : au moment où les Allemands passaient la ligne de démarcation (en septembre 1943), un groupe assez important s'arrêta à Théys. Le postier me fit immédiatement prévenir. Il y avait toujours deux maquisards au Centre d'accueil. Je les envoie immédiatement rejoindre leurs camarades et leur dire de ne descendre sous aucun prétexte, même de ravitaillement, ce qu'ils faisaient chaque jour. Il pleuvait très fort. Brusquement, je vois arriver un groupe de soldats allemands dans la prairie. Dans la grange, à côté de notre maison et de la ferme de notre propriétaire, il y avait des armes, et pas des armes de dames, je vous assure : deux mitrailleuses au moins, des F.M., des fusils. Un groupe de l'A.S. qui avait un maquis près du nôtre avait demandé la veille à notre propriétaire de bien vouloir les abriter provisoirement. Personne à la ferme. La grange était fermée à clé, mais les hommes en vert pouvaient exiger cette clé ou faire sauter la serrure. Cette pluie torrentielle pouvait leur donner envie de se mettre à l'abri. J'étais folle de terreur lorsque je m'aperçus que deux Allemands seulement étaient restés près de la maison. Ils installaient un téléphone de campagne. Je suis allée près d'eux et je les ai invités à venir prendre une boisson chaude à la maison. Ils ont terminé leur travail d'installation, téléphoné quelque part et se sont rendus à mon invitation. Je leur ai servi un café, un vrai (je triais toujours le bon grain de l'ivraie). Ils ont bu un grand verre d'eau-de-vie. Ils s'exprimaient assez bien en français. Nous avons parlé de la pluie et du beau temps... qui tardait à revenir. Ils se sont réchauffés à ce bon feu de bois, sont repartis vers leur téléphone et l'ont démonté ! Je les surveillais. Ils se sont retournés pour me saluer de la main et me remercier encore de mon bon accueil. C'est mon seul acte de collaboration ! Mais Dieu ! que j'ai eu peur ! Ces indésirables sont repartis sur Grenoble.

Fin septembre 1943, au moment de l'alerte de la reddition italienne, le service Périclès, regroupant ses Maquis-Ecoles nationaux dans le Jura, « la Lavanderaie » et « le Louvre » reçurent un ordre de transfert. Malgré les difficultés d'une telle opération et quelques arrestations, hélas ! les maquisards atteignirent, par petits groupes, le Jura.

L'Ecole des Cadres-Maquis dans le Jura s'appela « Tahure ». Elle participa aux combats, comme les autres maquis du Jura, lors des attaques allemandes d'avril 1944. Elle constitua par la suite l'essentiel de l'encadrement du 1<sup>er</sup> Régiment de Franche-Comté constitué avec les maquis de Franche-Comté, lors de la jonction (pendant les combats de libération - prise de Pontarlier) avec la 1<sup>re</sup> Armée française, pour participer ensuite aux combats pour la libération du territoire et la campagne d'Allemagne.

LISE LESÈVRE,  
(ex-Mme Séverane).

# L'ASSEMBLEE GENERALE

AURA LIEU

le Samedi 26 Mars 1977 après-midi

6, RUE ALBERT-DE-LAPPARENT, 75007 PARIS (MÉTRO SÉGUR)

Samedi 26 mars, à 15 heures : réunion de l'assemblée générale.

Contrairement à ce que nous avions annoncé dans notre dernier bulletin, le changement de date de l'assemblée générale nous empêche d'aller ranimer la flamme à l'Etoile. Nous vous proposons de nous retrouver, à 18 heures, à la Crypte des Déportés, pour une cérémonie du Souvenir après laquelle nous espérons visiter la galerie supérieure du mémorial récemment ouverte.

A 19 h 30 : diner au restaurant de l'Assemblée nationale, 101, rue de l'Université, au huitième étage.

Prix du repas : 70 F, vin, café et service compris. Nous tenons à préciser que ce prix très élevé comprend 40 F pour le repas et 30 F pour le personnel engagé en extra, le restaurant ne fonctionnant pas le samedi soir.

Un service d'autobus assurera le trans-

port de la salle de réunion, 6, rue Albert-de-Lapparent, à la Crypte et de la Crypte au restaurant de l'Assemblée nationale.

Il est indispensable de s'inscrire avant le 18 mars. Le prix du repas sera à régler à l'A.D.I.R. ou à la déléguée régionale en même temps que l'inscription. Aucun repas ne sera encaissé sur place.

## ELECTIONS

Afin de se conformer aux statuts, l'assemblée générale devra procéder au renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration.

Les membres sortants cette année sont : Mmes Côme, Oddon, Payen, Rameil, de Renty, Tillion.

Les membres sortants peuvent être réélus, mais toutes nos adhérentes ont la possibilité de poser leur candidature. Selon la décision prise par l'assemblée

générale du 10 mars 1973, les candidatures nouvelles doivent être déposées au siège de l'A.D.I.R. deux mois avant la date de l'assemblée générale.

## COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serons reconnaissants à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'assemblée générale de leur cotisation 1977 (montant minimum : 10 F). C.C.P. : A.D.I.R. 5266-06 Paris.

Les camarades qui auraient déjà réglé leur cotisation avant la réception du bulletin sont priées de nous excuser de l'envoi du mandat.

\*\*  
Les Parisiennes qui disposeraient d'un ou de plusieurs lits et qui pourraient offrir l'hospitalité à des camarades de province pour ces deux journées du 26 et du 27 mars sont priées de bien vouloir le signaler à l'A.D.I.R.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Patrick, petit-fils de Mme Barsacq, le 5 janvier 1977, à Orléans.

David, petit-fils de notre camarade Mme Floersheim, novembre 1976.

Nicolas, arrière-petit-fils de notre camarade Irma Jouenne, Rochefort-sur-Mer, le 11 janvier 1977.

Romain, petit-fils de notre camarade Christiane Réme.

### MARIAGES

Laurent, fils de notre camarade Paulette Charpentier, trésorière de l'A.D.I.R., a épousé Françoise Le Bail, le 4 décembre 1976.

Jean-Pierre, fils de notre camarade, Mme Gillet-Leroy, s'est marié le 12 février 1977.

Alain Bonneveux, petit-fils de notre camarade Suzanne Montigny, a épousé Gertrude Zielinski. Tours, le 20 novembre 1976.

### DECES

Notre camarade Simone Auba, déléguée de la Haute-Garonne, a perdu sa mère, 30 décembre 1976.

Notre camarade Mme de Bonnemaison est décédée. Vichy, janvier 1977.

Notre camarade Germaine Cocheteux est décédée. Décembre 1976.

Notre camarade Fabienne Ferry a perdu sa mère.

Notre camarade Alberte Martin est décédée. Nantes, décembre 1976.

Notre amie et camarade Anne de Maureuil est décédée. Paris, janvier 1977.

Nous parlerons dans un prochain bulletin de son dévouement envers ses camarades, celles de l'A.D.I.R. en particulier.

Mgr Jean Rodhain, président fondateur du Secours catholique, est mort à Lourdes

au début de février. Nous rappellerons prochainement l'action de cet homme de cœur et grand organisateur qui fut l'aumônier général des prisonniers et des déportés.

### SECRÉTARIAT SOCIAL

*Invalides de guerre obligés de recourir à l'assistance d'une tierce personne.*

Une décision de l'Assemblée plénière de la Commission spéciale de cassation des pensions va considérablement assouplir les conditions d'octroi de l'allocation spéciale dite « de tierce personne » (Art. L 18 du Code des pensions militaires d'invalidité).

Cette décision précise que les dispositions de l'article L 18 ne doivent pas être interprétées comme exigeant que l'aide d'un tiers soit nécessaire à l'accomplissement de la totalité des actes nécessaires à la vie ; qu'il suffit que l'aide d'une tierce personne soit indispensable pour l'accomplissement d'actes nombreux se répartissant tout au long de la journée ou bien pour faire face, soit à des manifestations imprévisibles des infirmités dont le pensionné est atteint, soit à des soins dont l'accomplissement ne peut être subordonné à un horaire préétabli et dont l'absence mettrait sérieusement en danger l'intégrité physique ou la vie de l'intéressé.

Dans le cas d'espèce dont avait été saisie la Commission spéciale, la cour régionale des pensions compétente a accordé à un invalide le bénéfice de l'article L 18 en soulignant qu'il résultait des expertises médicales prescrites que l'invalide était à peu près incapable de s'alimenter seul, de s'habiller, de faire sa toilette ; qu'il ne pouvait se déplacer que très difficilement, en traînant les pieds, et en raison de son essoufflement seulement en terrain uni, que le bénéfice de l'article L 18 n'est pas exclusivement réservé aux grabataires et que la circonstance que l'intéressé peut accomplir quelques actes souples ne suffit pas à priver du droit à ladite indemnité.

## RECHERCHES

En vue de travaux historiques et d'établissement de statistiques, l'Amicale des anciens déportés de Maidanek demande aux survivants et survivantes de ce camp de bien vouloir se faire connaître à M. Zygmunt Ladkowski, président de cette amicale, en lui écrivant à l'adresse suivante : Rasziynska 3 a, m 8 - 02026 Warszawa, Pologne.

Qui a connu en déportation Ginette Helmann, arrêtée à Auch à la fin de 1943 ou au début de 1944, est priée de se mettre en rapport avec M. Roger Castadère, 507, Résidence d'Artagnan, Z.U.P. du Ganos, 32200 Auch.

Ginette Helmann demeurait rue de l'Égalité, à Auch ; elle avait un frère, André, et des parents en Tarn-et-Garonne. Le lendemain du jour où elle a été arrêtée, elle devait aller se réfugier chez un des camarades de Roger Castadère, rue de Metz, à Auch.

## ANNONCES

*Les Femmes dans la Résistance.* -- L'Union des Femmes françaises nous communique qu'une édition intégrale des travaux du colloque des 22 et 23 novembre 1975 sur ce thème doit paraître aux Editions du Rocher. Prix de la souscription : 30 F pour l'A.D.I.R. au lieu de 35 F.

*Maison de retraite.* — Mme Fleury nous signale que l'Office des Anciens Combattants des Yvelines aurait à ce jour quelques places dans la maison de retraite de la Ville-Lebrun, à Sainte-Mesme, près de Saint-Arnould-des-Yvelines.

*Au foyer du Bd Saint-Germain.* — Si une de nos camarades disposait d'un petit réfrigérateur dont elle ne se sert plus, il serait le bienvenu.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.

N° d'enregistrement à la

Commission paritaire : 31 739

Imprimerie LESCARET, PARIS